



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Département fédéral des affaires étrangères**

242.45-0 – CITES 2/15

**Notification aux parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), conclue à Washington le 3 mars 1973**

***Retrait d'une réserve du Canada***

Par note reçue le 20 mai 2015, le Canada a informé le dépositaire de l'achèvement de ses procédures légales internes nécessaires pour l'entrée en vigueur des amendements aux Annexes I et II de la Convention, tels qu'adoptés lors de la seizième session de la Conférence des Parties à Bangkok, Thaïlande, du 3 au 14 mars 2013. La réserve formulée par le Canada le 5 juin 2013 à l'égard de ces Amendements est ainsi retirée.

Cette notification est adressée aux parties par le dépositaire ([www.dfae.admin.ch/depositaire](http://www.dfae.admin.ch/depositaire)), en application de l'article XXV, paragraphe 2, de la CITES.

Berne, le 2 juin 2015

